



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Professions paramédicales

Question écrite n° 47723

Texte de la question

M. Andre Gerin attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le report de la reforme des etudes d'orthophonie. Le syndicat des orthophonistes de la region Rhone-Alpes s'inquiete des consequences de ce report. Cette reforme a pour but d'actualiser le contenu des enseignements d'orthophonie. Il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour mettre en oeuvre la reforme des etudes d'orthophonie en concertation avec tous les representants de cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Gerin André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47723

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 362